

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2015-09-14 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 14^e jour du mois de septembre deux mille quinze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
Esther Savard (absente)
Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2015-09-178

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 10 août 2015
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du rapport d'eau potable 2014
8. Adoption règlement modifiant le tableau 4.1 du règlement de lotissement numéro 114
9. Adoption règlement relatif aux usages conditionnels
10. Adoption règlement modifiant la clause de taxation pour des règlements d'emprunt
11. Avis de motion, modifiant le règlement 155 – tarification pour services rendus

12. Avis de motion, modifiant le règlement concernant les animaux
13. Renouvellement des assurances collectives
14. Autorisation de paiement numéro 7 à Construction et Pavage Portneuf, phase 3
15. Acceptation offre de service, étude géotechnique
16. Acceptation soumission, recherche en eau – forages exploratoires
17. Mandat Akifer, appel d’offres et surveillance des forages
18. Acceptation soumission réparation de toitures (caserne sud et hôtel de ville)
19. Location d’un camion, travaux publics (reporté)
20. Autorisation de céder le lot 5 667 800 (ancien Chemin Neuf)
21. Embauche de journalier à la voirie municipale
22. Achat de sel et sable d’hiver
23. Autorisation de présenter une demande d’aide financière, Lemay+DAA stratégies
24. Inscription formation, fonctionnaire désignée
25. Période de questions
26. Levée de l’assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h32 Fin : 19h51

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 14 septembre 2015. (du 11 août au 13 septembre 2015)

Rés.2015-09-179

Adoption du procès-verbal du 10 août 2015

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l’avoir lu et acceptent qu’il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l’unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 10 août 2015 soit accepté tel que présenté.

Rés.2015-09-180

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 733 083.59 \$.

Liste des comptes à payer	348 557.10 \$
Liste des chèques émis	120 793.27 \$
Liste des chèques manuels	121 182.59 \$
Liste des paiements en ligne	74 057.81 \$
Dépôt salaires	68 492.82 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 juin 2015 est déposé au conseil municipal, le 14 septembre 2015.

Rés.2015-09-181

Dépôt du rapport d'eau potable

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf approuve le *Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2014* à être approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Rés.2015-09-182

Adoption règlement modifiant le tableau 4.1 du règlement de lotissement numéro 114

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 179 « Modifiant le tableau 4.1 du règlement de lotissement numéro 114 » soit adopté.

Rés.2015-09-183

Adoption règlement relatif aux usages conditionnels

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 174 « Relatif aux usages conditionnels » soit adopté.

Rés.2015-09-184

Adoption règlement modifiant la clause de taxation pour des règlements d'emprunt

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 180 « Modifiant la clause d'imposition de différents règlements d'emprunt » soit adopté.

Avis de motion, modifiant le règlement 155 – tarification pour services rendus

Je, Karine St-Arnaud, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 155 – tarification pour services rendus.

Avis de motion, modifiant le règlement concernant les animaux

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement concernant les animaux.

Rés.2015-09-185

Renouvellement des assurances collectives

Considérant que le renouvellement des assurances collectives vient à échéance le 1^{er} octobre prochain;

Considérant que l'article 573.1.2 de la Loi sur les cités et villes permet de reconduire la soumission pour les assurances ayant une période inférieure à cinq ans sans demander de soumission;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de reconduire les assurances collectives avec la compagnie La Croix Bleue, pour un montant de 62 984,19 \$ taxes incluses, le tout pour une période de 12 mois.

Rés.2015-09-186

Autorisation de paiement numéro 7 à Construction et Pavage Portneuf, phase 3

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le septième paiement à Construction et Pavage Portneuf pour les travaux d'infrastructures souterraines – Phase 3, tel que recommandé par CIMA+, au montant de 425 678,46 \$ taxes incluses.

Rés.2015-09-187

Acceptation offre de service, étude géotechnique

Considérant que la Ville de Portneuf a demandé des soumissions pour une étude géotechnique sur la stabilité d'un talus riverain de la rivière Portneuf;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes en sus);

Qualitas	16 850.00 \$
EXP Québec	-----
Inspec-Sol	-----

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour l'étude géotechnique sur la stabilité d'un talus riverain de la rivière Portneuf en face du 1391 rue Saint-Charles à Qualitas au montant de 16 850 \$ taxes en sus

QUE cette dépense soit affectée au surplus accumulé.

Rés.2015-09-188

Acceptation soumission, recherche en eau – forages exploratoires

Considérant que la Ville de Portneuf a demandé des soumissions pour la recherche en eau souterraine – forages exploratoires;

Considérant que la firme Akifer a procédé à l'analyse des soumissions et recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

Samson & Frères Inc.	27 345.65 \$
Les Forages L.B.M. Inc.	29 847.51 \$
Groupe Puitbec	24 414.94 \$

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la recherche en eau souterraine – forages exploratoires à Groupe Puitbec au montant de 24 414.94 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée à la taxe d'accise.

Rés.2015-09-189

Mandat Akifer, appel d'offres et surveillance des forages

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de Akifer pour la réalisation d'un appel d'offres sur invitation et la supervision des forages exploratoires dans le secteur de la rivière Belle-Isle pour un montant de 12 760 \$ taxes en sus.

QUE cette dépense soit affectée à la taxe d'accise.

Rés.2015-09-190

Acceptation soumission réparation de toitures (caserne sud et hôtel de ville)

Considérant que la Ville de Portneuf a demandé des soumissions pour la réparation des toitures de la caserne sud et de l'hôtel de ville;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

Les entreprises J. Chabot :

Toiture de la caserne sud :	42 200.00 \$ + taxes =	48 519.45 \$
Toiture de l'hôtel de ville :	19 595.00 \$ + taxes =	22 529.35 \$

Construction B. Johnson :

Toiture de la caserne sud :	39 554.68 \$ + taxes =	45 477.99 \$
Toiture de l'hôtel de ville :	16 776.10 \$ + taxes =	19 288.33 \$

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la réparation de la toiture de la caserne sud (45 477.99 \$) et de la toiture de l'hôtel de ville (19 288.23 \$) à Construction B. Johnson pour une dépense totale de 64 766.32 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au surplus accumulé.

Rés.2015-09-191

Autorisation de céder le lot 5 667 800 (ancien Chemin Neuf)

Attendu qu'une demande a été reçue des propriétaires du 386 Chemin Neuf dans la Ville de Portneuf;

Attendu que ceux-ci désirent régulariser les titres de leur propriété;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf entérine la cession du lot 5 667 800 du cadastre du Québec (ancien chemin Neuf) aux propriétaires du 386 Chemin Neuf, Portneuf, le tout tel que décrit sur un plan préparé par monsieur Éric Lortie, arpenteur-géomètre, portant la minute 5939 pour la somme de 1.00 \$.

QUE les frais d'arpentage et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cette cession de terrain

Rés.2015-09-192

Embauche de journaliers à la voirie municipale

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Yoan Rochefort à titre d'employé temporaire aux travaux publics aux conditions suivantes :

- pour la période du 14 septembre au 13 novembre 2015
- aux conditions établies à la convention collective

Rés.2015-09-193

Achat de sel et sable d'hiver

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'achat et le transport du sel de déglacage, pour l'hiver 2015-2016, pour une quantité approximative de 200 tonnes métriques au coût de 85.99 \$ la tonne métrique, taxes en sus.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'achat de sable d'hiver, pour l'hiver 2015-2016, pour une quantité approximative de 2500 tonnes métriques au coût de 6.75 \$ la tonne métrique, taxes en sus.

Rés.2015-09-194

Autorisation de présenter une demande d'aide financière, Lemay+DAA stratégies

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE la firme Lemay+DAA stratégies soit autorisée à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique 2014-2020 ».

Rés.2015-09-195

Inscription formation, fonctionnaire désignée

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 408.74 \$ taxes incluses et la participation de madame Julie Vallée, fonctionnaire désignée à la formation « La gestion du temps et des priorités » qui aura lieu le 25 novembre 2015 à Québec.

QUE les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h06 Fin : 20h23

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 25 hres.

Maire

Greffière